



### **Alternative au traitement des bois : La Forestière teste un filet de protection**

Durant la belle saison, les piles de bois entreposées en forêt subissent les attaques de plusieurs espèces d’insectes qui y creusent des galeries parfois profondes de plusieurs centimètres, provoquant une perte de valeur des bois. Le mode de protection couramment utilisé est l’aspersion de ces piles, toutes précautions prises, d’un produit de traitement insecticide dont plusieurs sont homologués en Suisse pour cet usage.

Cette pratique est cependant remise en question, que ce soit par les règles de la certification (la Suisse est au bénéfice encore pour une année d’une suspension de l’interdiction de traiter), ou par choix du propriétaire. Afin de contribuer à la recherche d’alternatives, La Forestière a organisé le 22 mai dernier une démonstration en coopération avec la firme Bayer afin de présenter son filet insecticide *Storanet*®.



Dimensions du filet : 8 x 12.5 m. La matière active (alpha-cyperméthrine) contenue dans le filet ne se lessive pas, mais est dégradée par les UVs. De ce fait, la durée de vie totale du filet est limitée à 6 mois, en une ou plusieurs utilisations. Selon plusieurs gardes forestiers présents sur place, l’usage de tels filets pourrait effectivement être une alternative au traitement par aspersion, à condition de prévoir plus d’une utilisation par filet. La Forestière dispose d’un petit stock de ces filets à Echandens.

Pour tous renseignements sur le Storanet:

M. Pierre-Yves Correvon, Mobile +41/ 79.173.56.37- Mail [correvon@bosshard-farben.ch](mailto:correvon@bosshard-farben.ch)

### **Certification : audits externes du groupe ARTUS passés avec félicitations**

Le premier audit externe réalisé par la firme Dincertco s’est terminé le 15 juin dernier. Au total, les auditeurs ont passé une dizaine de jours auprès des gardes forestiers et propriétaires membres du groupe de certification suisse ARTUS. Selon les retours que nous avons eus, on a apprécié de part et d’autre le professionnalisme des intervenants.

Le rapport final n’est pas encore disponible, mais les gestionnaires forestiers des triages de Bonmont-La Rippe et Bex-Lavey pour le canton de Vaud, et du Cône de Thyon, Cime de l’Est et Ecoforêt pour le Valais, méritent nos félicitations, car aucune demande d’action corrective majeure n’a été détectée chez eux.

## AG de ForêtSuisse le 22 juin 2018 à Stans (NW)

Lors de cette assemblée, la première menée sous la houlette du nouveau directeur Daniel Fässler, il a été question de deux thèmes actuels :

- La réforme en cours du financement du Fonds du Bois : le mode de financement futur est toujours en discussion et fera l'objet d'une conférence extraordinaire des présidents et gérants le 27 août prochain.
- La problématique des retombées financières issues de la fonction de puits de carbone des forêts : ce thème est d'actualité aux Chambres fédérales, car il s'agit de faire modifier la loi sur le CO<sub>2</sub>, qui barre l'accès des certificats de carbone officiels aux propriétaires forestiers.

Sur ce thème, le Président est actif en tant que conseiller aux Etats. Il a d'ailleurs obtenu un premier succès en commission avec la modification de loi qu'il a proposée, ce qui est de bon augure pour la suite du processus politique.

## Scierie Despond : nous avons tous eu très chaud !

Le 27 juin dernier, des halles de stockage de la scierie Despond à Bulle étaient la proie des flammes. Une bonne partie du monde forestier romand a retenu son souffle à l'annonce de cette nouvelle, craignant le pire. En effet, en termes de marché des grumes, la Scierie est un acteur de premier ordre au niveau suisse, figurant au top 5 de cette industrie. Un arrêt de sa production de plusieurs mois aurait eu de lourdes conséquences sur un marché des bois qui est actuellement proche de la saturation, suite aux volumes de chablis de ces derniers mois.

La Forestière est bien placée pour mesurer l'importance de la Scierie Despond, nous qui lui fournissons bon an mal an le quart de ses approvisionnements, et avec laquelle nous entretenons de très bons rapports.

Heureusement, au final, les bâtiments concernés ne sont pas utilisés pour l'activité de sciage, et la scierie ne subira en principe pas de dérangements, ni dans sa production, ni dans les réceptions de bois ronds. Nous faisons part ici à la famille Rime, propriétaire et dirigeante de cette scierie, de toute notre solidarité face à cette situation.



LA FORESTIERE